



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ DU 21 DECEMBRE 2017



**POINT N°2 – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PADD
(PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
DURABLES) DU PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)**

Etaient présents : Dominique GROS, Isabelle KAUCIC, René DARBOIS, Danielle BORI, Patricia SALLUSTI, Jean-Louis LECOCQ, Béatrice AGAMENNONE, Françoise FERRARO, Patrice NZIHOU, Hanifa GUERMITI, Nathalie DE OLIVEIRA, Margaud ANTOINE-FABRY, Guy CAMBIANICA, Daniel PLANCHETTE, Gilbert KRAUSENER, Raphaël PITTI, Marie RIBLET, Myriam SAGRAFENA, Pierre GANDAR, Marie-Anne ISLER BEGUIN, Marylin MOLINET, Bernard HEULLUY, Richard LIOGER, Christine AGUASCA, William SCHUMAN, Anne HOMMEL, Catherine MERGEN-MOREL, Nadia SEGHIR, Marie-Jo ZIMMERMANN, Patrick THIL, Thierry GOURLOT, Jean-Michel ROSSION, Françoise GROLET, Christine SINGER, Jérémie ALDRIN, Martine NICOLAS, Nathalie COLIN-OESTERLE

Absents lors de l'examen du point : Jean-Michel TOULOUZE, Agnès MIGAUD, Sébastien KOENIG, Thomas SCUDERI, Hacène LEKADIR, Selima SAADI, Thierry JEAN, Jacques TRON, Belkhir BELHADDAD, Doan TRAN, Philippe CASIN, Aurélie FILIPPETTI, Caroline AUDOUY, Patricia ARNOLD, Julien HUSSON, Yves WENDLING, Emmanuel LEBEAU, Bérangère THOMAS

DCM N° 17-12-21-1 : Débat sur les orientations générales du PADD

M. le Maire, Rapporteur, expose :

M. le Maire annonce qu'il s'agit d'un débat sans vote puisqu'il est simplement pris acte des orientations générales du PADD. Par délibération du 23 février, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de révision générale de son Plan Local d'Urbanisme, afin de se doter d'un document de planification qui corresponde aux enjeux de la Ville de Metz. Il précise qu'il s'agit du reste de la Ville puisque le centre-ville à fait l'objet du point précédent (approbation du PSMV).

Il explique qu'il y a un article du Code de l'Urbanisme qui indique que les PLU comportent un projet d'aménagement et développement durables. Il doit permettre de regarder les perspectives lointaines de la Ville et bien entendu, de fixer les règles du PLU. Il indique que ce débat a lieu en décembre 2017 avant le passage de la compétence PLU à la Métropole au 1^{er} janvier 2018. Il n'empêche que la majorité municipale a souhaité que ce débat ait lieu maintenant pour lancer la procédure puisque le passage en Métropole est une procédure très longue. Il indique que dans quelques années, effectivement, ils discuteront d'un PLU intercommunal.

Il déclare qu'il leur a été remis un document extrêmement épais. Il souligne que ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables est la pièce maîtresse du PLU qui comporte également des orientations d'aménagement et de programmation, un règlement écrit, un règlement graphique et un plan de zonage et des annexes, (servitudes, sanitaires, informatives, etc.). Il ajoute que le PADD fixe les grandes orientations à l'échelle du territoire pour 10-15 ans à venir, qu'il donne des objectifs chiffrés de modération de la consommation d'espace et de la lutte contre l'étalement urbain. Il pense qu'ils doivent arriver à maîtriser leur étalement sur des terrains agricoles et privilégier la transformation de friches, là où la ville est plutôt bonne. Il explique que c'est un document pivot du PLU qui exprime le projet stratégique et politique de la Ville pour le développement urbain, économique, social et environnemental. Il ajoute qu'il porte les ambitions voulues par les élus afin de répondre aux enjeux dégagés dans le diagnostic territorial et environnemental qui a été fait. Il déclare que le PADD est une perspective pour se positionner pour le futur PLUi. Ils sont au cœur de la Métropole, et inutile de dire que le futur PLUi viendra tôt ou tard organiser l'ensemble du territoire de la Métropole.

Il explique qu'il faut réviser le PLU pour conforter la stratégie territoriale communale dans la continuité des orientations politiques prises ces dernières années : développement des modes actifs et des transports en commun, reconversion des sites, des friches, etc.

Définir les orientations pour les projets urbains à l'horizon 2030, qu'est-ce que cela veut dire ? Où veulent-ils construire ? Que veulent-ils préserver comme terrain ? Que veulent-ils sanctuariser comme espaces verts, comme coulée verte, comme coulée bleue, etc. ?

Prendre en considération les dernières évolutions réglementaires en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement et de développement durable. Ce sont les Lois ALUR, les Lois GRENELLE qui s'imposent et il faut les traduire dans les documents d'urbanisme et prendre en compte les documents supra-communaux. Il propose de les énumérer :

- le SCOTAM : schéma de cohérence territoriale qui s'impose,

- le Plan de Déplacement Urbain qui existe déjà et qui est en cours de révision. Il est inutile de dire que les déplacements ne s'arrêtent pas aux limites des communes et que le Plan de Déplacement Urbain s'impose à toutes les communes.
- un Plan de Local de l'Habitat qui est d'ailleurs en ce moment en débat à l'intérieur de Metz Métropole puisqu'ils ont assisté au débat jeudi dernier où certains maires des environs trouvent qu'on ne leur laisse pas faire assez de place pour faire des lotissements (quid du PLH, du SCOT, de l'étalement urbain).

Il rappelle qu'ils ont délibéré sur la prescription de la révision en février 2017 et que les objectifs de la révision sont de :

- définir un cadre maîtrisé du développement de Metz,
- conforter sa place au cœur de la future Métropole, en prenant en compte les dynamiques que cela génère,
- construire un projet de territoire adapté aux spécificités messines (il indique qu'il n'y a pas deux Villes pareilles et que l'on s'en aperçoit quand on regarde ce type de documents),
- permettre de réaliser des projets concurrents aux objectifs de la Ville,
- intégrer les enjeux de développement durable et maintenir un cadre de vie de qualité. Il souligne qu'ils ont des bons gardes-fous et surtout des sentinelles et des vigiles qui le rappellent, mais il faut l'écrire.
- Renforcer l'attractivité économique, que c'est maintenant peut-être le point principal de la stratégie métropolitaine et que beaucoup de la stratégie économique se passe ici.
- Maintenir l'équilibre entre activité et logement dans les quartiers pour ne pas faire du zoning comme ils faisaient auparavant, favoriser la diversité des formes urbaines et la mixité des logements tout en tenant compte de ce qu'il vient d'entendre à l'instant.

Et constituer un document clair et lisible afin que les gens puissent s'y retrouver et comprendre la stratégie urbaine de Metz et de sa Métropole.

En ce qui concerne le calendrier, il déclare que :

- les phases d'études c'est 2016-2017, avec la mise à jour du diagnostic.
- de juillet à novembre 2017, élaboration du projet de Ville c'est le PADD,
- décembre 2017, débat sur le PADD : il y a eu un débat public et il y a un débat aujourd'hui qui est un débat municipal qui est obligatoire même s'il n'est pas marqué par un vote,
- janvier 2018 : transfert de la compétence à Metz Métropole avec élaboration du dispositif réglementaire.
- janvier à novembre 2018 : les zonages, les règlements, les OAP.
- fin 2018 : arrêt du projet de PLU et lancement de la phase administrative : consultation des personnes publiques associées (État, chambres consulaires,...).
- mi-2019 : enquête publique.
- fin 2019 : Approbation du Plan Local d'Urbanisme par la Métropole, mais sa portée restera municipale.

M. le Maire confirme que l'objectif est de finaliser le PLU fin 2019.

Il déclare que, dans le cadre de la procédure de révision, ce débat est très important, qu'il est obligatoire et qu'il doit marquer les annales. Il indique qu'il voudrait donner les trois orientations principales et qu'après cela, ils pourront débattre sur ces trois orientations principales :

- Metz comme cœur métropolitain au rayonnement attractif. Il faut rester le cœur de la Métropole, c'est ici que cela se passe. Il dit avoir insisté pour que le siège de Metz Métropole soit au cœur du quartier de l'amphithéâtre à Metz pour cette raison-là. Metz doit rester le cœur métropolitain et doit être rayonnant, attractif c'est-à-dire que des gens ont envie d'y investir. Il indique que lorsque des gens viennent investir comme c'est le cas à MUSE, c'est une attractivité qui s'exprime dans les faits et dans les chiffres.
- Metz vigilante à l'équilibre ville nature. M. le Maire pense que c'est une Ville qui a du potentiel, mais qu'en même temps, il ne faut pas gaspiller cette chance en cassant le patrimoine extraordinaire et l'équilibre qui existe entre la nature et la Ville.
- Metz, Ville des proximités, favorisant les liens et la qualité de vie. Metz est une ville sociale et solidaire c'est-à-dire que c'est une Ville où les gens se croisent, se parlent, sont bien les uns avec les autres, ne sont pas relégués dans tel ou tel quartier.

Il souligne que ce sont les trois orientations générales. Il ajoute que l'on pourrait construire un récit autour de celles-ci, mais que cela risquerait d'être trop long. Il précise que c'est pour cela qu'ils sont là, pour faire vivre cette Ville et lui donner un contenu qui soit à la fois métropolitain, attractif, rayonnant, attirant.

Il explique qu'une Ville doit être vigilante à l'équilibre Ville nature.

M. le Maire souligne qu'il survole ces grandes orientations afin de donner la parole.

Pour les intentions générales, il informe qu'il va lire les têtes de chapitre :

- D'abord c'est « conforter et poursuivre les nombreux projets qui transforment l'espace urbain et affirment le rayonnement métropolitain de la Ville ». C'est Muse, c'est AGORA, c'est démarche LORnTECH, c'est METTIS, c'est Centre des Congrès Robert SCHUMAN. Tous ces moyens d'attractivité font que Metz soit une capitale, une Métropole. C'est l'INSEE, c'est le Parc du Technopôle, c'est le CAMPUS TECHNOLOGIQUE. Ce sont tous ces domaines-là qui sont importants.
- « Affirmer le rôle de Metz comme pôle d'emploi et créateur de richesse ». Il dit y en avoir beaucoup : c'est veiller au port de Metz, accompagner les transferts de technologies l'IRT M2P, LAFAYETTE, etc. Il trouve que c'est extrêmement important.
- « Consolider les espaces pour les activités artisanales ». Il pense que quelquefois nous avons laissé un peu courir les activités artisanales. Il dit que c'est au tour de PSA, qu'ils sont en train de reconquérir des espaces destinés à cela, au Port Mazerolle, il y a des possibilités, il faut y réfléchir.
- « Poursuivre la politique engagée dans la valorisation des déchets ». Il trouve qu'il y a encore beaucoup à faire même s'il y a eu des progrès, pas seulement par rapport aux containers, mais même par rapport à la stratégie générale où l'on peut faire quelque chose avec la région de Metz-Thionville qui lui paraît être extrêmement important.
- « Préserver les activités agricoles » de la frange de la Ville et même à l'intérieur de la Ville puisque cela a été vu avec la Ferme agricole de Borny.
- « Privilégier l'intensification de la Ville en s'appuyant sur les pôles multimodaux ». Il précise que cela c'est l'avenir des gares, leurs gares urbaines. Il souligne que l'exemple c'est Metz Nord. Urbaniser à proximité des gares et des moyens de transports en commun, favoriser les parkings relais, urbaniser autour des transports en commun. Il trouve que cela paraît évident, mais que maintenant il y a des promoteurs qui viennent les voir en demandant ce qu'ils ont comme terrain à proximité de METTIS. Il souligne que cela lui fait bien plaisir.
- « Conforter l'accessibilité de la Ville Centre et des pôles structurants, rééquilibrer le partage modal des voies ». Il indique que quelquefois l'on prend sur la voirie pour faire des pistes cyclables.
- « Renforcer l'accès piéton à l'hyper centre ». Il propose que l'on puisse penser à une passerelle sur la digue de Wadrineau, la liaison amphithéâtre vers le centre-ville, la liaison sur Bellecroix, adapter la Ville aux problématiques des livraisons, les derniers kilomètres, trouver des méthodes pour livrer correctement, intégrer le projet du Boulevard Intercommunal Sud qui est un serpent de mer qu'ils ne vont pas effacer de leurs cartes, mais qui n'est, à son avis pas prêt de se faire.
- « Conforter la géographie universitaire ». Il trouve qu'ils ont fait de bons investissements ces dernières années, que c'est bien, qu'ils ont mis de l'ordre, mais qu'il leur reste des cités universitaires à faire. Il souligne qu'il n'y a plus assez de logements pour les étudiants, qu'ils ont gagné un grand nombre d'étudiants, qu'ils ont du mal à les loger. Il précise que tout cela ce sont des perspectives.
- « Préserver et mettre en valeur la qualité paysagère ». Il rappelle qu'ils viennent de voir le point sur le PSMV, UNESCO, BLONDEL, qu'il y avait une conférence la semaine dernière à Paris à laquelle il est allé et où ils ont parlé de Metz à travers BLONDEL d'une façon formidable. Il estime que ce sont des perspectives importantes. Il pense que l'on peut encore requalifier les portes d'entrée du territoire, qu'il y a du travail, qu'il y a eu de bons résultats, par exemple le Boulevard de Trèves. Il remercie M. MICHEL pour ce qu'il a fait et ceux qui ont eu le courage de lui vendre pour presque rien des bâtiments. Il dit en rêver pour l'avenue du Général METMAN, l'avenue de Thionville, le Boulevard Solidarité, le Pont Mixte. Il déclare que ce sont des perspectives sur 15 ans, qu'il y a de quoi réfléchir.

En ce qui concerne le deuxième grand volet, « Metz vigilante à l'équilibre Ville-nature », il trouve que l'on a beaucoup fait, qu'il faut être vigilant, qu'il faut mobiliser prioritairement le foncier au sein de l'enveloppe urbaine pour reconstruire là où c'est déjà construit. Il précise qu'il faut prévoir les extensions maîtrisées de l'enveloppe urbaine. Il rappelle qu'il y a de nouveaux secteurs qu'il faut ouvrir. Proposer une offre de logements adaptés et favoriser la diversité des modes d'habitats. Il pense qu'il faut aussi que l'on puisse mettre des maisons même si elles sont plus serrées que dans les lotissements de type Magny. Il précise qu'ils ont des contraintes de densité à l'hectare, pour Metz c'est 60 logements à l'hectare et qu'ils n'ont pas le droit d'en faire moins.

- « Favoriser la construction et la transformation d'une Ville respectueuse et vertueuse au point de vue de l'environnement ». Il indique que là ils ont des vigies au sein même de l'assemblée qui les regarde. Il confirme qu'ils feront attention.
- « Préserver l'armature écologique et conforter la nature en Ville ». Il déclare qu'au lieu d'enterrer comme ils ont fait autrefois le ruisseau de la Cheneau, maintenant c'est complètement impensable. Aujourd'hui on renature.
- « Mettre en réseau la nature au service des habitants et consolider toute une ressource ».
- « Accompagner les projets en cours et favoriser les expérimentations en matière d'agriculture urbaine ». Il n'y revient pas sachant qu'ils en ont déjà très souvent parlé.
- « Tenir compte de la vulnérabilité du territoire ». Il indique qu'il y a des inondations, des endroits où cela glisse, où cela bouge, que l'on peut très bien planter des vergers ou des vignobles.

La troisième orientation c'est « Metz Ville de proximité favorisant les liens et la qualité du cadre de vie » :

- « Conforter l'armature urbaine autour du cœur de l'administration attractive et dynamique de quartier », le centre-ville jusqu'au quartier de l'amphithéâtre, reconquête des immeubles en centre-ville. Il souligne qu'ils en ont parlé avec le PSMV.
- « Prendre en compte l'avenir du commerce, des services, de l'administration, du tertiaire, éviter l'étalement commercial ».
- « Favoriser la mixité fonctionnelle pour répondre aux besoins de proximité ». Il pense que plus on mélange les gens, moins ils ont peur les uns des autres, qu'il s'agit d'une vieille règle.
- « Promouvoir l'écomobilité et la perméabilité du territoire ». Il indique qu'ils ont vu arriver les vélos, que c'est un exemple.
- « Adapter l'offre à la demande, avoir des politiques de stationnement qui permettent de stationner » et pas des politiques qui aboutissent à ce que toutes les places soient prises.
- « Accompagner la desserte en TC de beaucoup de quartiers qui sont mal desservis ». Il pense à l'Actipôle, à d'autres quartiers qui sont insuffisamment desservis. Il ajoute qu'il y a des quartiers où les gens n'ont pas de voiture ; quand ils sont route de Vallière il y a une fréquence qui est insuffisante. Il dit que quand ils sont à Bellecroix, il y a également une fréquence insuffisante que l'on peut améliorer.
- « Promouvoir la qualité du cadre de vie pour tous, santé, bien-être et loisirs ». Il rappelle qu'ils ont déjà eu un débat sur le plan santé.
- « Développer une Ville intelligente », fibre optique, etc. Il déclare qu'ils sont en plein dedans, mais que l'on peut toujours faire mieux. Il informe que ce qui s'est passé entre 1999 et 2012 ce sont 4 000 habitants perdus et que cela est à prendre au sérieux. Il indique qu'ils en sont à 118 000 habitants en 2014, exactement 117 600 d'après les chiffres de l'INSEE. Il souligne que les principales causes sont : péri-urbanisation, desserrement des ménages, coût du logement, baisse des emplois. Les conséquences sont la perte des jeunes ménages avec enfants et le vieillissement de la population.

Il pense qu'il faut regarder cela les yeux ouverts avec et dans le cadre de Metz Métropole et que ce ne soit pas un tri à l'intérieur de Metz Métropole ou encore pire, à l'extérieur de Metz Métropole parce que les lotissements se font aussi à l'extérieur en faisant migrer les jeunes ménages. À l'horizon 2030-2035, il

pense qu'il faut avoir un objectif d'endiguer la perte d'habitants et viser un retour au niveau de population qui était en place entre 1999 et 2007. Il trouve que ce sont des objectifs qui sont raisonnables, que cela peut être par exemple un objectif de 124 000 habitants en 2030-2035. Il pense que c'est tout à fait faisable.

Il indique que jusqu'à présent, ils consomment par an 27 hectares, majoritairement à destination d'activités. Il explique que, quand on fait par exemple une prison, c'est sur la terre agricole et que c'est une activité, ce ne sont pas des maisons. Il signale qu'ils ont un peu plus de 4 000 hectares et qu'ils ont consommé en moyenne 27 hectares entre 1999 et 2012. Il propose de diviser par deux cette consommation en densifiant la Ville et en étant raisonnable par rapport à la consommation de terre agricole, (exemple de réinvestir sur les terrains de PSA qui sont des terrains qui sont déjà considérés comme utilisés). Il est important de trouver un équilibre entre la nécessité de modérer la consommation et de renforcer le rôle central de la Ville de Metz dans l'armature territoriale.

En conséquence, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme engagée et de la tenue du débat conformément à l'article L153-12 du Code de l'urbanisme, soutenu par le document de présentation annexé à la présente délibération.

M. le Maire ouvre le débat en disant qu'il y a beaucoup d'inscrits et que cela le réjouit.

Interventions :

M. GOURLOT :

Il trouve que ces trois orientations sont si joliment tournées dans une positive écriture que l'on ne peut que s'y souscrire. Il trouve que c'est un catalogue de bonnes intentions, dignes de figurer dans la collection HARLEQUIN de la bibliothèque rose. Il pense que si l'on n'était pas d'accord, cela ferait passer au mieux pour une personne de mauvaise foi et au pire, pour un malotru mauvais coucheur. « L'homme est un animal social » disait ARISTOTE et la cité est le lieu de vie de cet animal pendant qu'est l'homme. De la cité idéale de la République de PLATON en passant par Francesco COLONNA dans le songe de poliphile, Thomas MORE dans Utopia, CAMPANELLA, BACONG, sans oublier le grand set du collègue Thomas SCUDERI, Étienne CABET, auteur du voyage en Icarie en 1940, précurseur de la démocratie participative au service de la Ville, puis au XXème siècle, les concepts de cités jardins, d'écovillages, chers à l'écologiste Ivan ILLICH, chapeau de la décroissance et de la convivialité.

Il indique qu'il note comme une incohérence chez M. le Maire au sujet de l'écologie puisque, quand on voit la protection de l'environnement ou des terres agricoles, qu'en est-il de la rue du Sansonnet par exemple ou des Coteaux de la Seille.

Il trouve que le débat est riche et sans fin et que dans ce projet messin on trouve cette part d'utopie, toujours stimulante, qui repose sur un héritage, qui fait de la Cité vieille de 3 000 ans, cette vieille capitale gauloise puis gallo-romaine, puis berceau des Carolingiens, puis religieuse, si l'on n'oublie le chant gordien messin qui est devenu le chant grégorien, puis République libre de cette Venise de l'est, Ville qui défend l'État, Ville forteresse, Ville de brassage, de culture, Ville capitale régionale, Ville Métropole, Ville en devenir qui n'a pas fini de marquer l'histoire. Cette Ville faite pour l'âme comme l'écrivait Maurice BARRES dans Colette Baudoche. Il pense comme M. le Maire que cette Ville n'a pas fini d'étonner le monde.

Il note qu'il manque un élément crucial dans le point 3. Il pense que, quand on parle de qualité de vie et de bien-être, on ne peut oublier la première des libertés qui est la sécurité, la protection des personnes et des biens. Il trouve que le vivre ensemble ne peut se concevoir que si la tranquillité publique et l'ordre public sont respectés.

Il dit en terminer sur le concept de Ville intelligente qu'il leur faut développer. Il dit savoir qu'un Maire pouvait être intelligent ou pas. Il dit découvrir des choses intéressantes dans ce dossier. Il souligne que ce concept a été développé par un nommé Rudolf DIFFLINGER, expert en recherches analytiques sur le développement urbain et régional à l'Université technologique de Vienne. Il explique qu'il classe les villes intelligentes avec six critères principaux : une économie intelligente, une mobilité intelligente, un environnement intelligent, des habitants intelligents, un mode de vie intelligent, une administration intelligente.

M. ALDRIN :

Il pense que c'est effectivement un point très important. Au fond, il trouve que si l'on doit juger l'attractivité d'une Ville, ce n'est pas au nombre de personnes fréquentant Constellation ou montant dans la grande roue, c'est sur un seul élément : est-ce que la Ville gagne ou perd des habitants ? Il estime que c'est le

seul indicateur qui permet de définir l'attractivité d'une Ville. Il constate qu'ils perdent des habitants et que, pire que cela, la projection de l'INSEE à 2030 montre que cette tendance va se poursuivre. Il dit tirer la sonnette d'alarme sur cette question et voudrait pointer les sept erreurs d'urbanisme des 10 ans de M. le Maire pour que l'on fasse un peu l'inverse. Il ne dit pas qu'ils gagneront des habitants, mais qu'au moins ils essayeront quelque chose de différent pour cesser d'en perdre.

Il déclare que la première erreur c'est l'étalement commercial. Il avoue que les bras lui en sont tombés quand il a lu dans le document « éviter l'étalement commercial » et se demande qui a multiplié les centres commerciaux en périphérie de Metz.

Il indique que la deuxième erreur dans l'approche de l'urbanisme c'est la bétonisation et l'ultra-densification. Il souligne qu'ils ont le ban communal de la Ville de Lyon, qu'il ne s'agit pas de gaspiller l'espace, qu'il s'agit d'éviter cette ultra-densification. Il trouve que dans le quartier du Sansonnet, ce n'est pas joli ce qui s'y passe.

Il dit ne pas parler du quartier de l'amphithéâtre qui est la troisième erreur de l'urbanisme, que le quartier du XXI^e siècle à Metz a été loupé et que c'est bien dommage.

Il indique que la quatrième erreur c'est la mixité sociale. Il revient à ce qui a été dit parce qu'il s'était opposé à ce projet de la requalification de Saint André. Il pense que, quand on a autant de vacance dans le centre-ville, dans le parc de logements, il serait bien plus intelligent d'avoir des bailleurs sociaux qui, ponctuellement, sur certaines opérations, notamment les familles monoparentales, les personnes qui n'ont pas les moyens d'avoir une voiture, qui peuvent être plus facilement logées dans le centre-ville, auraient des opérations intelligentes à la fois de mixité sociale, de logements sociaux, mais pas ce chiffre absurde, de faire 100 % de logements sociaux dans des quartiers où il y en a un peu moins. Il souligne qu'ils sont à 30 % et qu'il faut arrêter d'aller continuellement dans une fuite en avant sur cette question-là. Il trouve qu'ils n'ont pas de leçon à recevoir pour une Ville qui est 10 points au-dessus de la moyenne et de la loi.

Il ajoute que l'erreur suivante c'est le cadre de vie. Il indique qu'ils ont une formidable opportunité à Metz, c'est l'eau. Il dit n'avoir pas vu dans les 10 ans et ne le voit pas dans les projets, quelque chose que personnellement il souhaite fortement, un puissant aménagement urbain autour des rives de Seille et de Moselle. Il rappelle que la Porte des Allemands a été rénovée et que l'on n'a pas pensé à mettre en valeur le cheminement de la Seille qui pourrait aller des Arènes, en passant par la Porte des Allemands et même jusqu'au centre-ville. Il trouve qu'il y a des choses formidables à faire et que cela fait des années qu'ils n'ont plus cela à Metz et que c'est bien dommage que cela ne figure pas dans ce document d'urbanisme. Mettre en avant l'eau, végétaliser davantage les équipements, faire des parcs, aérer la Ville. Il lui semble quand même, malgré ce que dit M. le Maire, qu'ils ont été sur des voies différentes.

Enfin il arrive à la dernière et septième erreur. Il se permet de mettre cela dans un cadre de vie générale. Il dit qu'il pourrait mettre le stationnement, la containérisation, tous ces éléments qui aujourd'hui, comme il le pense, comme ils l'entendent régulièrement dans les visites des quartiers, font que les habitants partent de Metz. Il pense que c'est en changeant la politique de stationnement, en revoyant la containérisation qui sera extrêmement difficile à faire dans le centre-ville, que l'on pourra espérer freiner ce déclin démographique et il espère que Metz regagnera des habitants dans les prochaines années, les prochaines décennies, mais que le chemin sera difficile.

M. THIL :

Il pense qu'ils sont dans un débat extrêmement intéressant. Il souhaite simplement préciser qu'ils sont trois Conseillers Régionaux et qu'ils ont aussi une séance très importante sur deux jours où il doit intervenir. Il explique que s'il doit partir ce n'est pas parce que le propos lui aura déplu, mais parce qu'il rejoindra d'autres obligations et s'en excuse.

Il trouve qu'il faut concentrer les interventions et dit d'un mot qu'il partage tout à fait ce qui vient d'être dit par Jérémie ALDRIN et qu'il ne le répétera pas. Il signale que c'est une analyse qu'ils partagent complètement tous les deux.

Il souhaite revenir très rapidement sur les trois points émis par M. le Maire. D'abord « Metz cœur du rayonnement attractif ». Il trouve que c'est extrêmement important, que ce débat est dans un cadre beaucoup plus large, que M. le Maire l'a souligné. Il pense qu'il est même trop étroit, mais que l'on ne va pas revenir sur les évolutions institutionnelles, qu'il faudrait au moins qu'il englobe jusqu'à Amnéville. Il dit partager tout à fait le point de vue de M. le Maire malgré les résistances senties encore du côté du Département ou d'autres collectivités, et des communes qui sont au nord de Metz. Il pense qu'ils n'avanceront pas autrement, mais que, plus ils avanceront dans l'élargissement, plus il faudra se concentrer sur l'attractivité du cœur de Ville. Il trouve que cela c'est extrêmement important.

Il déclare qu'aujourd'hui certains ont peur de Muse et qu'il voudrait quand même rappeler qu'ils sont dans un contexte de concurrence et dire que le Luxembourg aujourd'hui, non seulement a les commerces de luxe, mais que Metz n'en a plus parce que la Ville s'est paupérisée et qu'ils n'ont plus la population aujourd'hui nécessaire pour ouvrir des boutiques comme HERMES, etc. qui feraient le rayonnement de cette grande zone. Il signale que c'est au contraire l'inverse, que ce sont des grandes marques, peut-être un peu plus luxueuses, qui sont parties ailleurs et notamment au Luxembourg. Il rappelle qu'il y a un

projet qui est trois à six fois l'équivalent de Muse, qui va se faire à Luxembourg. Compte tenu de la concentration des grandes surfaces sur le sillon mosellan, dont il rappelle qu'il est le plus important de France relativement à la population, ils devraient faire extrêmement attention et qu'il ne peut pas lui seul en CDAC, être toujours le vilain petit canard qui vote contre ou qui s'abstient pour empêcher des grandes surfaces d'ouvrir un petit peu partout.

Il pense que là-dessus il faut vraiment rationaliser et il faut se concentrer sur le cœur de Ville. Il sait que le débat qui précédait a permis de parler du centre. Il indique qu'il n'est pas intervenu pour gagner du temps à ce moment-là sur le secteur sauvegardé parce qu'il partageait l'essentiel de ce qui a été dit, mais que néanmoins il faut faire attention aussi à la beauté de la Ville.

Il souligne qu'il ne saura que partager le point de vue qui a été exprimé tout à l'heure sur le ratage de la rue des clercs et de la rue Serpenoise. Il trouve que le tout ce n'est pas d'encourager les évolutions patrimoniales, que les propriétaires privés, particuliers fassent plus attention à ce que l'on fait sur les immeubles. Il déclare que la Ville doit faire davantage notamment par l'embellissement de ce centre-ville qui doit lutter aujourd'hui contre d'autres centres, Muse notamment, mais peut-être aussi d'autres à l'extérieur, qui font de la beauté, de l'éclairage leurs instruments de captation de la zone de chalandise. Il dit avoir vu qu'il commence à être écouté sur l'embellissement et l'illumination des bâtiments puisqu'il a vu des progrès sur la Tour du Temple neuf, qu'il souligne. Il demande à M. le Maire de continuer, qu'il reste l'Opéra, la Cathédrale puisqu'il y a maintenant des zones noires puisque c'était prévu que les grands vitraux, qui sont les plus grands vitraux du monde, soient éclairés. Il souligne que depuis que ces vitraux ne sont plus éclairés, depuis plusieurs années parce que l'on n'entretient pas les choses, il y a un trou noir dans la cathédrale. Il précise que, grâce à une cause qui est la violence faite aux femmes, l'on a retrouvé un éclairage sur la Porte Serpenoise qui avait pourtant été refaite.

Il ajoute qu'il faut veiller à ce que ce cœur attractif attire et que l'on puisse entrer dans Metz. Il indique que M. le Maire a souligné le Boulevard de Trèves, mais qu'aujourd'hui, on a l'impression qu'il y a de moins en moins de voies pour entrer sur le cœur de Ville. Il trouve que cela est contradictoire avec le fait d'avoir maintenu voire restauré du stationnement soit devant la cathédrale rue d'Estrée, soit derrière la cathédrale ce qu'il trouve une aberration puisque l'on sait qu'à chaque fois qu'il y a des places, ne serait-ce que s'il y en a quatre ou cinq, il y a des gens qui s'imaginent qu'ils vont pouvoir trouver une place vide. Cela attire donc des voitures au centre-ville, qui tournent inutilement. Il dit que cela lui rappelle la Place Saint Louis où tout le monde pensait pouvoir se stationner et que l'on entraînait des gens qui faisaient le tour, qui n'avaient jamais de place et qui repartaient. Il constate que l'on retrouve le même phénomène avec ce manque d'énergie politique en tous les cas, d'avoir supprimé le stationnement de surface. Il accepte qu'il faille aussi des stationnements souterrains. Il signale que la Ville ne va plus avoir l'utilisation de ce fameux parc de stationnement qui est à côté de l'Hôtel de police, terrain qui appartient à la Région. Il souligne qu'il faudra s'entendre entre Ville et Région pour qu'il y ait toujours du stationnement et que cela finisse par être urbanisé. Il conçoit que ce n'est pas une priorité, mais qu'il faudra, comme on est sur 30 ans, réfléchir un peu à cette question aussi.

Il se permet de dire que le Docteur KHALIFE et lui-même ont beaucoup insisté sur le maintien des bureaux de la Région boulevard de Trèves parce qu'il était question d'en partir. Il rappelle qu'il a fallu convaincre le Président RICHERT de revenir sur le plan MASSERET, parce qu'il n'était pas tout à fait convaincu, c'est-à-dire de construire sur le terrain dont il vient de parler. Il précise que si cela a été maintenu, c'est grâce à leur intervention, que la Région en est devenue propriétaire ce qui conforte aujourd'hui ce pôle parce que 350 fonctionnaires régionaux qui partaient de là, il n'est pas sûr que la zone du Boulevard de Trèves aurait pu se poursuivre.

Il souhaite revenir sur la Ville nature et là il dit avoir entendu les propos sur l'eau. Il confirme que l'eau à Metz a toujours été un facteur extraordinaire, que l'on n'en manque pas, que cela venait de Gorze, qu'ils ont toute cette traduction historique qui a été aussi rappelée. Il trouve que l'eau n'est pas assez présente, qu'il faut développer l'art des fontaines, que Metz resplendisse de lumières et de fontaines et que tout cela fera son attractivité. Il dit conseiller l'excellent livre qui date de 1970, écrit par Roger KLAINE et Jean-Marie PELT. Il peut assurer que ce livre est toujours une source d'inspiration 30 ou 40 ans après et que l'on est encore en dessous de cela.

En ce qui concerne les transports publics, il dit avoir découvert l'autre jour qu'il y avait une nouvelle application. Il trouve qu'ils manquent d'information sur les transports publics, qu'il faut qu'ils puissent être pris par tout le monde et qu'aujourd'hui le degré d'information est tel que seuls ceux qui prennent le bus sont capables de s'orienter sur le réseau METTIS. Il estime qu'il faut que le réseau METTIS soit sur les smartphones et que l'on puisse voir en temps réel quel bus l'on peut prendre, où on change, etc.

Mme ZIMMERMANN :

Elle croit que ce débat aurait mérité un Conseil à lui tout seul. Elle dit avoir compris aujourd'hui l'heure de 9h parce que c'est un débat qui est fondamental. Elle indique qu'il lui arrive rarement de féliciter les journalistes du Républicain Lorrain, mais que là, elle a été très heureuse de voir le petit édito hier qui mettait en évidence un point qui est extrêmement important aujourd'hui pour la démocratie. Elle confirme qu'un débat comme celui-ci est une nécessité et qu'elle n'est pas convaincue aujourd'hui, qu'elle le redira

au moment du budget, que tout ce qu'ils transfèrent à Metz Métropole, tout ce qu'ils donnent à Metz Métropole, va permettre un véritable exercice de démocratie. Elle se dit être extrêmement inquiète et notamment sur des dossiers comme celui-ci. Elle confirme que ce dossier est fondamental, comme l'a dit M. le Maire, parce que ce n'est pas que Metz, c'est Metz plus tout ce qui est extra-muros. Elle dit ne pas reprendre tout ce qui a été très bien dit par Jérémy ALDRIN, avec une construction qui doit être nécessaire par rapport aux Messins.

Elle signale avoir pris du temps pour lire d'autres PADD et que ce qu'elle regrette sur celui-ci, c'est que, même ayant assisté à la réunion, même en regardant notamment celui de Mulhouse par exemple, il y a dans d'autres PADD beaucoup plus de précisions. Il a été expliqué à la réunion que l'on est à 47 pages, que l'on peut arriver à 30 pages, à 80 pages, mais que cela est extrêmement nécessaire.

Elle annonce qu'elle prendra deux points qui l'ont vraiment marquée c'est notamment sur la valorisation des pôles multimodaux. Elle pense que c'est un point fondamental notamment dans ce qui va être ensuite transféré parce que les gares, et celle de Metz Nord ont été très bien développées. Elle précise que, pour la gare de Chambière, le regret qu'elle a aujourd'hui c'est que, et dans le PADD et dans ce qui aurait pu être fait depuis 2008, cela aurait pu être développé davantage et notamment au niveau de la façon dont on arrive à Metz, l'on aurait pu compléter également le METTIS. Elle pense que là il y a un point extrêmement important.

Elle ajoute une autre question : quand on met « urbaniser autour des gares », cela veut-il dire concentrer encore plus d'habitations ? ou comment gère-t-on autour de la gare avec des parkings de délestage pour pouvoir avoir une oxygénation de la Ville justement en sortant au mieux la voiture ?. Elle trouve que certes on peut la sortir, mais d'une façon intelligente. Elle pense que le développement des gares était un élément important et ceci depuis 2008.

Elle déclare que le dernier point, il y a dans l'orientation générale, une rubrique qui est « conforter l'accessibilité de la Ville centre » et elle souligne qu'elle aurait aimé voir avec beaucoup plus de précision, le projet METTIS sur l'axe Metz-Montigny parce qu'il est fondamental pour cette accessibilité. Elle dit qu'elle aurait aimé trouver, dans ce PADD, justement parce que c'est Metz aujourd'hui qui pose le plus de problèmes au niveau de cette accessibilité, et avant que l'on rentre dans Metz Métropole, pour ce travail-là, comment on envisage, avec beaucoup de précision cet axe Metz-Montigny parce que cela va donner là aussi des possibilités par rapport au développement du sud de Metz.

Elle répète qu'elle pense que cela aurait nécessité beaucoup plus encore de temps parce que c'est non seulement important, mais passionnant dans l'histoire de la Ville et l'histoire de l'extension de la Ville.

M. DARBOIS :

Il confirme que c'est vrai que ce débat aurait mérité beaucoup plus de temps. Il leur est demandé de donner aujourd'hui un avis sur le PADD, autrement dit sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la Ville de Metz, mais pas seulement, et cela a été dit par M. le Maire, car ce projet dépasse les frontières bien entendu. Il pense qu'il faut donner un avis certes, mais aussi en débattre et faire des propositions. Il dit qu'il s'agit d'être constructif en tentant d'oublier les clivages, enfin ceux qu'ils ont au sein des mouvements politiques républicains. Il souligne que ce projet n'est heureusement pas calé sur le territoire de la Ville de Metz, mais qu'il va bien au-delà et qu'à minima il faut l'imaginer sur la Métropole et que dans ce contexte, la Ville de Metz, la Ville centre prend toute sa hauteur, toute sa responsabilité dans l'Histoire du territoire.

Il souligne que, quand d'autres ailleurs, lors de discours sans grande ambition, déclarent sans cesse qu'ils vont faire Métropole ensemble, comme un leitmotiv, ici à Metz, et pour la Métropole, ils construisent réellement la Métropole de demain. Il déclare qu'ici ils font le job que cela ne date pas d'hier et que cela continue. Il ajoute qu'ici ils sont dans l'avenir de ce qui se réalisera alors qu'un certain nombre d'entre eux seront ailleurs, aura quitté la vie publique, qu'ils auront été oubliés et que pour autant les choses se feront sur les impulsions qu'ils auront données. Il pense qu'il faut y aller, qu'il ne faut pas se rater, être ambitieux. Il précise que dans ce moment important, il n'y a pas de place pour les grincheuses et les grincheux, pour les ringardes et les ringards. Il trouve qu'en matière d'urbanisme il faut aller loin.

Il dit qu'il va donner quelques exemples parce qu'il faudrait beaucoup de temps. Il indique que HQE c'est dépassé, allons vers des bâtiments à énergie passive voire à énergie positive. Il dit plaindre les personnes qui logeront dans des passoires thermiques autrement dit les taudis de demain. Il ajoute que ce seront malheureusement une fois de plus les plus vulnérables, les plus pauvres qui hériteront de ces appartements, de ces maisons alors que le prix de l'énergie aura explosé, suscitant l'habitat participatif, autrement dit une nouvelle forme d'économie du logement, des déplacements et une organisation des services mutualisés, exigeant de la part des urbanistes, des architectes et surtout des promoteurs immobiliers, les règles, les leurs, pour enfin créer des écoquartiers où le vivre ensemble, toutes générations, ne soit pas qu'un slogan, mais une réalité de vie au quotidien. Il propose de décider de ne pas être à la botte des promoteurs immobiliers qui imposent encore aujourd'hui leurs règles et de freiner les consommations foncières comme il est proposé. Il dit être content de cette décision de M. le Maire de diviser par deux la consommation foncière et qu'ils vont dans le bon sens. Il propose également d'inventer l'économie de demain, les richesses de demain et surtout de ne pas rêver de sociétés faites

uniquement de services. Il trouve qu'il a raison Gilbert KRAUSENER de croire au numérique comme étant une nouvelle source productrice de richesse, à condition qu'elle soit propre et non-productrice d'émissions de gaz à effet de serre. Il explique que, contrairement à ce que croient les grincheux de service, les ringards et hors du temps, ils n'ont jamais fait la guerre à la voiture. Il pense que cette guerre est inutile avec certitude, car la voiture disparaîtra de la vie naturellement, la voiture individuelle, parce que de moins en moins l'on en aura besoin pour se déplacer et que les jeunes générations comprennent déjà le concept de la multipropriété, que c'est mieux. « Jouir sans contrainte » disait-on en 1968, pour d'autres raisons c'est vrai. Il déclare que les plus jeunes le traduisent par jouir d'un produit de consommation sans la contrainte de la propriété. Il explique qu'en fait c'est le transport en commun, l'autopartage, le vélo en libre-service, c'est cela leur avenir. Il trouve que Guy a raison avec les vélos partagés à un coût raisonnable, que ce n'est pas évident du tout, mais que le pire serait de ne pas le tenter et que si cela marche, ils seront reproductibles.

Il pense que c'est cela les Villes de demain et qu'il est vrai qu'il leur manque ce pôle multimodal qu'ils auraient dû faire au pied de la gare. Il trouve que cela est un ratage. Il pense que reproductible, copier, c'est aussi intéressant, montrer que c'est possible qu'un projet marche malgré les propos toujours négatifs des grincheux. Il précise que les entreprises font cela depuis longtemps, se copier, et que lorsqu'on se copie, l'on s'améliore. Il confirme que l'on va vers une alimentation circuit court et d'autres formes d'alimentation. Il indique que beaucoup d'agriculteurs ont compris, mais d'autres pas du tout, que les premiers survivront, que les autres mourront.

Il déclare que Marilyn MOLINET travaille de plus en plus, qu'elle sait bien qu'ils ne peuvent pas imposer encore plus de contraintes à la nature et que c'est pour cela qu'elle défend l'équilibre nature/Ville, qu'elle défend la biodiversité, qu'elle défend le biotope et la vie.

Il trouve qu'avec le troisième PADD, avec le troisième agenda 21, c'est très lié tout cela, ils ont les outils du XXI^e siècle lesquels permettront, il l'espère, de diminuer significativement les émissions de gaz à effet de serre tout en conservant une économie permettant à chacun de vivre décemment de son travail dans un monde apaisé. Il déclare que l'on n'aura pas le beurre et l'argent du beurre, que le monde de demain sera différent. Il pense que l'on est contraint à s'y adapter ce qui de tout temps est simplement l'intelligence. Il signale qu'il ne s'agit pas de décroissance, mais d'une croissance différente dans laquelle l'accumulation de biens ne sera plus une fin en soi. Il croit que la majorité de la jeunesse a compris cela. Il trouve qu'apparemment les plus jeunes d'entre eux, de leur opposition, ne le comprennent pas, qu'ils sont jeunes et déjà ringards.

Il déclare que ce projet d'aménagement et de développement durables, tout comme le nouvel agenda 21 sont l'avenir, qu'ils sont intimement liés agenda 21 et PADD. Il pense que leur avenir, pas seulement celui de la Ville de Metz, mais celui de la Métropole, il faut le déranger, il faut le bousculer. Il faut y aller à fond, encore plus loin, car il est extrêmement urgent, il le redit, de baisser les émissions de gaz à effet de serre. Il dit considérer que ce projet est un tournant de leur mandature à condition que le budget suive efficacement et finement ce qu'ils disent là. Il déclare que son seul regret est de ne pas avoir 50 ans de moins.

Mme MOLINET :

Elle dit vouloir se concentrer sur l'aspect équilibre nature en Ville puisque c'est la fonction qu'elle a principalement. Elle souligne que la Ville de Metz à la chance d'avoir une vingtaine de réservoirs de biodiversité. Ceux-ci ont été identifiés en 2013. Elle confirme qu'ils seront préservés et que c'est très important. Elle explique que la trame verte et bleue a aussi une très grande importance, qu'il faut imaginer que ce n'est pas une trame verte et bleue telle que celle de Metz Métropole, que ce ne sont pas d'immenses espaces genre NATURA 2000, mais que ce sont des espaces très fins. Elle indique que cela peut être un alignement d'arbres, une haie bocagère, qui vont permettre la possibilité à des petits rongeurs, à des insectes, de traverser la Ville. Elle signale qu'une trame verte c'est simplement la possibilité pour un animal de passer d'un point à un autre dans la Ville, que cela peut être aussi bien un hérisson qu'une araignée. Elle explique que c'est très complexe et que ce sont des choses très fines et que donc il va falloir bien travailler sur ce sujet.

Elle dit se réjouir également de cette idée de faire des cheminements piétons. Elle trouve que c'est très important parce que certains d'entre eux ne peuvent pas prendre le vélo ou n'ont pas envie de prendre le vélo et les piétons sont aussi des gens qui évitent de prendre la voiture tout simplement. Elle pense que le fait de développer les zones végétalisées en zones urbanisées pour lutter contre les îlots de chaleur, c'est un point extrêmement important et elle dit voir que ce point est pris en compte. Pour ce qui la concerne dans sa délégation, elle déclare avoir beaucoup insisté et qu'elle est très heureuse que ce soit retenu pour obtenir un coefficient de biotope. Elle pense que c'est un point très, très important et en particulier un coefficient non pas de biotope, mais de pleine terre. Elle indique que c'est ce qui a été retenu à Strasbourg et dans de nombreuses Villes, tout simplement parce que, lorsqu'on exige un coefficient de pleine terre, cela permet de planter des arbres et que la manière qu'ils ont de planter des arbres actuellement, permet qu'il n'y ait pas d'entretien par la suite. Elle déclare que si l'on demande un coefficient de biotope, l'on risque d'avoir uniquement 30 cm de terre où ne pourront pousser que des

fleurs ou du gazon, que cela n'a aucun intérêt en matière de biodiversité et que surtout, dans les copropriétés, cela n'est plus du tout entretenu. Elle explique que si l'on a un coefficient de pleine terre, avec 1,50 m de terre exigée au niveau d'un nouveau quartier, ce sont des arbres et des arbustes sans entretien qui vont pouvoir pousser.

Elle indique se réjouir également de la réduction des espaces urbanisés. Elle pense que c'est une très, très bonne décision. Elle dit qu'elle souhaiterait aussi que ce soit un souhait partagé par beaucoup de personnes, que l'on impulse la rénovation des logements vacants.

Par ailleurs, elle pense qu'il est également très, très important de réserver des espaces pour l'agriculture urbaine, que ce sont aussi les emplois de demain, que c'est aussi la qualité de vie, la santé et que cela permettra de maintenir des espaces verts.

Elle pense que tous ces points ont été pris en compte et que cela la réjouit fortement.

M. CAMBIANICA :

Il pense qu'ils devraient tous faire une formation sur le logiciel SimCity pour leur permettre d'intégrer les contraintes de la vie d'une Ville. Cela étant il conseillerait à M. ALDRIN de se promener dans la Ville, car ses commentaires sont hors sol. Il trouve qu'il suffit de regarder l'opération de renaturation de la Seille pour s'en rendre compte. Il pense que ce PADD, qui est fait pour écrire l'avenir de la Ville au sein de la Métropole et du SCOTAM, s'inscrit aussi plus largement dans l'avenir que trace le pays, en particulier dans le développement durable ou a minima soutenable. Il dit qu'il faudra, à un moment ou à un autre, continuer de réparer un certain nombre d'erreurs comme ces voiries qui ne prennent pas en compte la préservation de la qualité de vie et le partage de l'espace. Il précise que si cela n'est pas fait, la Ville mourra comme des centaines d'autres au cours des siècles passés.

Il déclare qu'il suffit de lire des ouvrages, tels que l'essai d'Olivier RASMON sur comment la France tue ses centres-villes, pour comprendre une bonne partie des enjeux, les études qui ne sont certainement pas dans le sens des commentaires de l'opposition, bien au contraire.

Il trouve que si les querelles urbanistiques pourront légitimement durer entre les différents courants qui cohabitent, une chose est certaine, c'est que la Ville devra s'adapter aux contraintes du siècle qui s'avance : abandon rapide des carburants fossiles pour les réserver à des usages plus nobles, développement des covoiturages et autopartages mode actif dont celui des piétons, comme y encourage l'enquête ménages/déplacements, automatisation des déplacements voiture-bus-train, urbanisation sur les réseaux de transports publics qui devront être concomitants, développement des mixités fonctionnelles et sociales tel que l'exemple du quartier de l'amphithéâtre. Il indique que la Ville devra être un acteur de la préservation des espaces naturels, densifier l'habitat pour préserver des surfaces vertes, multiplier les possibilités de renaturer les constructions, mutualiser les espaces d'agrément plus systématiquement, s'inscrire en symbiose avec les circuits courts et l'économie circulaire pour l'alimentation, mais aussi pour l'industrie dans certains cas. Il déclare que les constructions devront prendre de l'autonomie pour l'énergie en privilégiant les bâtiments a minima passifs, pour être compatibles avec les moyens de transport, pour accueillir et développer les services croisés. Il note que c'est un changement profond de paradigme qui ne pourra exister que par la volonté des politiques, mais aussi le renforcement de la pratique de la démocratie participative, sans en faire pour autant une tarte à la crème. Il constate que ce courage politique est une condition sine qua non de la préservation de l'héritage de leurs enfants. Il pense qu'il faut être humble et pragmatique sans ignorer que nombre de Villes vont déjà plus vite et offrent des exemples et des expériences.

Il indique que la Ville est un organisme vivant et que l'on n'en est que les continuateurs. Il en profite également pour répondre aux contre-vérités proférées une nouvelle fois par Mme SINGER, mais qu'elle n'est pas la seule. Il dit qu'elle parle des pavés glissants du centre-ville, que d'autres parlent de l'esthétique. Il dit regretter l'accident qui a fait qu'une jeune fille s'est cassé un bras en pratiquant les rues de la Ville, mais que c'est un accident qui est tout à fait rarissime eu égard aux milliers de promeneurs de la Ville. Il ajoute que cet accident a eu lieu sur le milieu de chaussée qui n'a pas été refait, qui a simplement été remis en résine correcte, mais non changé, que c'est quelque chose qui existe depuis 40 ans. Il précise que les portions les moins glissantes de ce parcours sont justement celles qui en esthétique sont trouvées laides.

Il remarque que la pratique de nombreuses personnes aujourd'hui fait que l'on voit des gens se promener en Ville, même lorsqu'il pleut, avec un simple blouson, sans parapluie, que l'on voit aussi des gens se promener avec des chaussures dont on n'a pas pris la précaution de recouvrir les semelles caoutchouc. Il souligne que ce sont des choses que l'on oublie de faire et que pourtant cela augmente les risques de tomber. Il ajoute qu'il y a huit personnes sur dix qui se promènent avec un téléphone à l'oreille, étant moins attentives aux conditions climatiques. Il trouve que cela veut dire qu'il faut arrêter de faire dans le populisme de bas étage.

Mme AGAMENNONE :

Elle dit saluer la qualité du document qui a été produit parce qu'il repense bien et réécrit bien les ambitions pour la Ville. Elle le dit parce qu'elle a travaillé sur beaucoup de PADD dans sa vie

professionnelle, que c'est un PADD qui bien sûr va orienter les politiques publiques pour les 10 à 15 ans à venir. Elle trouve que c'est un PADD très classique et que les thèmes que l'on retrouve ici sont les thèmes que l'on retrouve dans la quasi-totalité des projets. Elle déclare qu'aujourd'hui l'on est en état d'urgence climatique. Elle pense qu'il faut repenser la Ville dans la société post-carbone et pourquoi pas en faire un élément d'attractivité, que dans le Grand Est l'on pourrait être la seule Ville à travailler sur une Ville résiliente qui permettrait de s'adapter aux changements climatiques, économiques et environnementaux majeurs qui peuvent arriver, voire une ambition plus forte, pourquoi pas une Ville qui affiche une neutralité carbone.

Elle constate qu'aujourd'hui l'on a une image très forte, Metz Ville Jardins. Elle dit avoir vu qu'il y avait beaucoup de vocations d'adjoints espaces verts dans cette salle, que la Cité d'art et d'histoire fait très fort, mais pourquoi pas une Ville à neutralité carbone. Elle informe qu'ils ont déjà des actions sur l'énergie qui sont extrêmement fortes, qu'ils ont bien développé le réseau de chauffage urbain, mais pourquoi pas obliger des constructions à énergie positive. Elle indique que sur les bâtiments, l'on a beaucoup travaillé sur le renouvellement urbain. Elle dit saluer ce qui a été fait sur Desvallières et l'amphithéâtre, mais qu'il faut faire attention à l'ouverture à l'urbanisation. Elle dit craindre que l'on ait finalement une contradiction avec la volonté de protéger les secteurs à forts enjeux écologiques et environnementaux, développer des zones végétalisées alors que l'on voudrait par ailleurs, augmenter l'urbanisation. Elle pense qu'il est impératif maintenant de renaturer les centres-villes, de développer les circuits courts. Elle dit avoir un exemple d'agriculture urbaine qui est très réussi aujourd'hui, que c'est quelque chose qui a vocation à se développer partout.

En ce qui concerne la nature en Ville, elle constate qu'aujourd'hui tous les services écosystémiques qui sont apportés par les espaces verts sont énormes, que la réduction des îlots de chaleur permet de gérer les eaux pluviales. Elle pense que c'est vraiment un sujet majeur qu'il faut mettre en valeur et que cela apportera beaucoup de bien-être à l'ensemble des citoyens.

En ce qui concerne les transports, elle regrette comme René que le pôle d'échange multimodal autour de la gare n'ait pas toutes les ambitions qu'il aurait pu avoir. Elle trouve qu'il est important d'avoir des interconnexions et la création de parkings relais, de zones de dépose-minute parce que l'on a une population vieillissante et qu'elle pense que certaines personnes auront besoin quand même de mobilité avec des véhicules. Elle estime qu'il faudra savoir organiser cela et elle pense que demain, il faudrait développer la SmartCity.

En ce qui concerne l'attractivité économique, elle dit rejoindre ce qu'a dit Patrick THIL et qu'elle n'ira pas plus loin. Elle trouve qu'il est important de mettre l'humain au cœur de toutes les préoccupations. Elle dit avoir parlé des seniors, qu'ils ont vu le chiffre de plus de 50 % de seniors en 2020 et qu'il faut savoir adapter la Ville à ces enjeux-là, savoir adapter la Ville aussi aux jeunes pour qu'ils restent.

Elle ajoute qu'il ne faut pas travailler sur un attentisme intelligent, qu'il faut créer la Ville du XXIème siècle, qu'elle soit humaine et résiliente.

Mme KAUCIC :

Elle trouve que ce Projet d'Aménagement et de Développement Durables, c'est d'abord une ambition qui a été rappelée par le Maire, une ambition démographique, qui correspond au rôle majeur que la Ville centre doit jouer dans le développement futur de la Métropole.

Elle précise que ce projet c'est aussi l'occasion de rappeler les atouts qui font de la Ville un cœur historique, économique, culturel, qui concentre plus de 70 % des emplois de l'Agglomération. Elle signale que cela permet aussi d'identifier les points de vigilance dont, comme le souligne d'ailleurs l'AGURAM, la relocalisation de plusieurs établissements de santé vers la frange est de l'Agglomération, la fragmentation de l'espace urbain qui est traversé par des coupures routières, urbaines, ferroviaires, fluviales et les limites de l'accessibilité aux dessertes de transport de certains quartiers limitrophes. Elle demande que l'on soit lucide et ambitieux. Elle pense que ce projet c'est l'occasion d'exercer une responsabilité politique majeure, celle d'élaborer le récit du territoire dans les 15 ans à venir, donc bien au-delà de l'avenir personnel de certains ici. Elle souligne qu'ils ont pour cela une chance extraordinaire, qu'ils vivent dans une Ville dont la moitié du ban communal est constitué de terres, d'espaces verts ou agricoles. Elle estime qu'ils ont donc la chance de pouvoir à la fois travailler sur une urbanisation intelligente, tout en respectant le label historique Metz Ville verte.

Elle pense qu'il est aussi de leur responsabilité d'identifier peut-être des orientations majeures, et elle insiste donc sur une proposition, qui a d'ailleurs été reprise dans plusieurs interventions, c'est la proposition d'une offre de logements diversifiés qui favorisent la diversité des formes d'habitats et qui confortent l'image d'une Ville accessible à des catégories de populations différentes. Il faut également construire pour les classes moyennes parce que la mixité sociale est fonctionnelle. Elle indique que c'est d'abord un marqueur et que cela doit être le marqueur de la stratégie de développement.

M. SCUDERI :

Il dit être convaincu d'une chose c'est que le développement durable c'est un développement partagé. Il tient ici à saluer les nombreux Messins qui, dans une série de rencontres, ont participé à l'élaboration de

ce projet et de ces orientations : ciné-débat, rencontres, café citoyen, conférences, questionnaires. Il indique que c'est la mobilisation d'habitants de tous les âges et qu'il tient particulièrement à saluer le Conseil Municipal des enfants qui d'ailleurs était en réunion ici même hier pour souligner leur engagement et préciser leurs projets. Il déclare qu'ils se sont également investis donc bravo aussi aux Messins. Il constate que, comme au budget participatif, les habitants défendent des principes de développement de la vie sociale, de la place de la nature en Ville, des nouvelles façons d'appréhender l'espace public, et évidemment les investissements d'avenir, c'est cela le développement durable. Il déclare que les habitants ont été force de propositions, une dizaine de rencontres, 200 propositions sur 300 relatives à l'agenda 21, en particulier, qui sont issues des débats avec les habitants et proposées par les habitants. Il souhaite remettre cet élément au milieu de ce débat, 10 pages, 100 pages, 1 000 pages, que finalement ce n'est pas la taille qui compte, c'est la valeur des idées, la capacité de faire ensemble et évidemment la méthode. Il précise que la citoyenneté c'est aussi un principe de développement durable. Il faut apprendre à faire ensemble même si certains pensent que la démocratie participative se substituerait à la démocratie représentative. Il accepte que l'on puisse en avoir peur, que l'on va venir prendre leur place. Il dit croire et être aussi convaincu d'une chose, c'est que le participatif et représentatif sont les deux faces d'une même médaille, celle d'un territoire qui se questionne et qui se projette dans l'avenir ensemble. C'est le principe du développement durable.

M. KRAUSENER :

Il dit qu'il voulait faire passer trois messages. Le premier message est que c'est un document vraiment très bien fait, un très bon document, avec des choix très volontaristes. Il rappelle que René DARBOIS parlait de tournant, qu'il faut que ce soit un tournant parce qu'effectivement, face aux enjeux climatiques, aux enjeux de développement durable, tous les enjeux que l'on retrouve dans le document, même si l'on ne vote pas, il faut que derrière cela il y ait une attitude volontariste pour que les propositions aboutissent. Il a noté qu'il y a trois grandes orientations et ne revient pas dessus, qu'elles sont définies. Il souligne que là-dedans il y a 60 propositions. Il souhaite n'en retenir que deux. Il pense que tout a été dit sur les autres. Il indique que la première c'est par rapport aux outils de transfert de technologie. Il a entendu que les amis de l'opposition leur parlaient un peu comme s'ils étaient dans une démarche de déclin inexorable par rapport à la Ville. Il dit qu'il reviendra tout à l'heure sur la démographie. Il trouve que c'est intéressant de souligner que depuis quelques années, grâce aux actions menées avec le Département, avec le Conseil Régional, qu'ils étaient plutôt actifs, qu'ils ont eu l'institut Lafayette, le CEA TECH, l'IRT. Il pense que tout cela ce sont des choses qui fonctionnent plutôt bien et il doit dire que pratiquement tous les jours, ils ont de bonnes nouvelles par rapport à ces structures. Il trouve que c'est absolument remarquable, des progressions intéressantes du nombre d'enseignants chercheurs, etc. Il pense que c'est plutôt pas mal et qu'il faut se le dire de temps en temps.

Le deuxième élément, sur lequel il est un peu plus nuancé, c'est par rapport au Campus Universitaire existant. Il pense, comme l'a dit M. le Maire, qu'il y a un vrai souci. Il annonce d'abord une bonne nouvelle, les 22 000 étudiants ont été dépassés ce qui n'est quand même pas mal, une progression de 18 % par rapport à 14 % sur Nancy. Il trouve que c'est quand même plutôt intéressant. Il ajoute que derrière cela, l'on a 2 147 résidences pour les étudiants. Il constate que 2 147 par rapport à 22 000 c'est totalement insuffisant d'autant que, quand on regarde ces 2 147, ces bâtiments universitaires sont dans un état absolument déplorable, ce sont des vraies passoires thermiques. Il informe qu'il va y avoir le CROUS qui va bien sûr faire de la rénovation, que cela va prendre du temps, que l'on va perdre encore des logements étudiants, qu'il faut quand même que l'on arrive, dans les discussions que l'on aura notamment au niveau du CPER qui va être renégocié là, que l'on soit actif pour pouvoir réclamer des logements étudiants sur Metz.

Par rapport au document, il y a une partie qu'il conteste chaque fois parce qu'il trouve qu'elle est mal présentée. Il souhaite répondre à M. ALDRIN. Il trouve que l'on a l'impression que, quand on est arrivé en 2008, l'on a commencé à perdre des habitants. Il indique que, si l'on regarde les statistiques, entre 1999 et 2008, l'on a perdu 2 000 habitants. Il souligne que cela veut dire que le choc démographique connu sur Metz a été antérieur à leur arrivée.

Il déclare qu'une des responsabilités qu'il y a eu avant 2008, c'est que l'on a regardé en permanence les indicateurs des finances, que l'on a sous-estimé totalement ce qui se passait au niveau de la démographie et au niveau de l'emploi. Il note qu'à partir de 2000, l'on a commencé à perdre des emplois également sur Metz et que c'est un élément important. Il explique qu'il y a deux enjeux quand même au niveau d'une Ville, c'est de regarder bien sûr la démographie, à partir de quand l'on a commencé à décliner et le deuxième élément c'est par rapport à l'emploi. Il précise que l'on a commencé à perdre à partir de 2000-2002 des emplois et que pour rattraper cela, c'est tout ce que l'on fait actuellement. Il trouve que d'une manière générale, tout ce que l'on a fait sur les technopôles, de tout ce que l'on fait, le Centre de Congrès, tous les équipements structurants, les grands projets, l'on voit quand même que là-dedans l'on affiche un volontarisme exemplaire. Il pense que cela il faut le souligner quand même. Il sait que cela déplaît, mais demande que soit regardée la réalité quand même montrant de quelle manière l'on peut donner un nouveau sursaut au développement de cette Ville.

Mme NICOLAS :

Elle dit que l'on parle dans ce projet de construire un projet de territoire aux spécificités messines, qu'il a été dit qu'il n'y avait pas deux Villes pareilles et là, elle pense qu'il va falloir revoir la copie.

Elle dit avoir bien lu ce rapport et dit qu'elle a lu d'autres rapports. Elle trouve que ce document est malheureusement, en termes de généralités, le même que celui de Nantes, qui est le même que celui de Pau, qui est le même que celui de Nice ou de Brest. Elle note que rares sont les Villes qui ont vraiment peaufiné et mis des particularités dans ces projets d'aménagements de développement durables. Elle pense que c'est comme une sorte de bonne parole collective où toutes les municipalités affichent leurs soi-disant particularités dans un copier-coller, en énonçant malheureusement les mêmes ambitions, les mêmes orientations, les mêmes projets innovants, sans réellement de particularité. Elle déclare que dans tout ce verbiage administratif, elle a quand même relevé quelques points :

- privilégier le développement de l'urbanisme en dehors des zones d'aléas, c'est-à-dire ne pas construire dans les zones d'inondations et en mouvements de terrain. Elle trouve que c'est bien, que l'on ne peut que féliciter M. le Maire.
- éviter l'étalement urbain commercial. Elle note que cela c'est trop tard, que c'est fait, mais que c'est quand même savoureux d'entendre dire M. le Maire tout à l'heure qu'il faut éviter des supérettes qui sont des commerces de proximité, que l'on peut construire de gros centres commerciaux, mais pas de supérettes.
- adapter la Ville aux problématiques de livraisons. Elle note que cela fait dix ans que M. le Maire en parle sans que rien n'ait été engagé.
- tendre vers la construction à bâtiment positif. Elle dit que M. le Maire la fait sourire, car cela fait 5 ans qu'elle réclame d'anticiper et de mettre la RT 2020 qui est du logement passif, énergie positive et qu'il n'a jamais voulu répondre sur ce sujet, que l'on ne pouvait soi-disant pas le faire. Elle indique que l'on sera obligé de le faire dans deux ans donc c'est très bien que ce soit dans ce document.
- trouver l'équilibre entre densification urbaine et préservation du cadre de vie et développer les zones végétalisées en zones urbaines contre les îlots de chaleur. Elle trouve que c'est tout le contraire de ce qu'a fait M. le Maire dans le quartier de l'amphithéâtre. Elle dit rejoindre quand même beaucoup de monde sur ce plan-là et notamment beaucoup de Messins. Elle trouve que c'est dommage, que c'est un gros raté, qu'il n'y a vraiment pas d'équilibre. Elle dit que ce n'est pas parce qu'il y a le parc de la Seille à côté. Elle trouve qu'au sein même de l'amphithéâtre, il n'y a pas d'équilibre entre la nature et le cadre de vie.

Elle pense que c'est une énumération de généralités du commun qui ne constituent pas un projet et où souvent M. le Maire annonce tout le contraire de ce qu'il a fait depuis une paire d'années.

Mme COLIN-OESTERLE :

Elle confirme que ce document est très important puisque finalement c'est le projet de Ville à 10 à 15 ans et 10 à 15 ans c'est extrêmement important. Elle précise que 10 ans c'est le temps que M. le Maire a passé à la tête de cette Ville et c'est le temps qu'il aura mis pour changer la Ville et pas toujours en bien. Elle pense que les sujets sur lesquels il va falloir agir pour ce sursaut tant attendu, avec un objectif qu'ils partagent tous, regagner de la population. Elle ajoute à ce sujet que depuis 2014 ils ont encore perdu 2 000 habitants.

Les sujets qui lui semblent incontournables c'est l'habitat, la vacance du logement et la paupérisation de la Ville qui s'aggravent. Elle souligne que l'on continue à construire et que malgré cela, les jeunes fuient la Ville pour aller en seconde couronne. Elle pense qu'il faut faciliter la rénovation des logements vacants, avoir une vraie politique incitative, attirer les personnes qui ont un pouvoir d'achat et mettre un coup d'arrêt à cette paupérisation galopante. Elle confirme que ce n'est pas le logement qui attire la population, mais que c'est bien l'emploi, le logement vient après.

En ce qui concerne la surdensification de la ZAC de l'amphithéâtre, elle accepte que cette surdensification rende ce quartier difficilement respirable et qu'elle ait quelques doutes sur la manière dont tout cela vieillira à 10 ou 15 ans. Elle indique que ce qui est certain c'est qu'il va falloir faire avec, mais qu'il faut cesser cette densification et privilégier un équilibre social en matière d'habitat.

Enfin, en ce qui concerne l'équipement commercial, elle note que dans ses orientations générales, M. le Maire parle d'affirmer le rôle de Metz comme pôle d'emploi et de conforter l'accessibilité à la Ville centre. Elle déclare que, quand elle lit cela, elle a l'impression qu'on se moque d'eux. Elle pense que la politique qui vient d'être mise en place en matière de stationnement va à l'encontre de cette accessibilité et que toutes les remontées qui ont été faites sur les récentes décisions prises sont restées lettre morte, qu'elles émanent des habitants ou des personnes qui viennent à Metz travailler.

En matière d'équipement commercial, elle signale qu'il y a un point sur lequel elle voudrait insister, celui de la désertification des centres-villes. Elle déclare que, si le phénomène n'est pas propre à Metz, ce qui est spécifique chez eux, c'est qu'ils se sont endettés et que, malgré le phénomène que tout le monde connaît, ils ont continué à faire de l'urbanisme commercial sur toute la périphérie. Elle confirme avoir voté

contre Waves et que surtout M. le Maire s'était engagé à ce que Waves reste spécialisé dans l'équipement de la maison. Elle constate qu'il n'en est rien. Elle pense qu'il faut cesser de construire des m² de commerces en dehors ou en périphérie. Elle donne quelques chiffres : Metz est au cœur d'une zone où la densité commerciale est l'une des plus élevées de France, 1 412 m² pour 1 000 habitants contre 961 m² à l'échelle nationale et que demain, l'ouverture de cet immense centre commercial au Luxembourg sera de trois à cinq fois effectivement le centre commercial Muse.

Elle déclare qu'au-delà des généralités, ils attendent de la part de M. le Maire des actions fortes pour redonner au centre-ville ses lettres de noblesse. Elle rappelle que M. le Maire dit souvent que les commerçants doivent être innovants et se mettre notamment au e-commerce pour attirer les clients. Elle informe que chez les voisins allemands le e-commerce existe aussi, mais qu'ils n'ont pas de problème de centre-ville, tout simplement parce que les surfaces commerciales en périphérie ne représentent que 38 % alors que chez eux elles représentent 68 % des surfaces commerciales.

M. le Maire :

Il remercie, pense que le débat était extrêmement riche, que tout a été noté et qu'il va s'en servir pour les documents suivants et en particulier pour le PLU qui va être élaboré au cours des mois qui viennent. Il remercie de la qualité de ce débat et qu'il ne souhaite pas répondre. Il dit que plein de choses l'ont intéressé, mais qu'en même temps il y a des choses qui l'ont un peu énervé. Il dit qu'ils n'ont pas tous le sentiment de mal faire ce que l'on pourrait laisser croire à un moment donné. Il déclare que, malgré son grand âge, il arrive à traverser la rue des Clercs et la rue Serpenoise pour l'instant sans s'être fracassé la figure sur le sol. Il espère y arriver encore pendant longtemps. Il remercie M. CAMBIANICA pour ses conseils et pour le reste, il trouve que c'est intéressant d'écouter les uns et les autres et de voir que tout le monde s'intéresse à l'avenir de cette Ville qui, il le rappelle, doit vivre à l'intérieur d'une Métropole.

Il pense qu'il faut trouver l'harmonie et ne pas organiser la guerre parce que les endroits où l'on organise la guerre, c'est tout le monde qui est bloqué. Il indique qu'il y a des Villes qui ont organisé la guerre entre périphérie et Ville centre et c'est la catastrophe. Il souligne qu'il y a des exemples dans le Grand Est, de gens qui se sont fait ratatiner aux élections. Il précise que l'on a aussi des endroits où il y a des Villes qui ont une attractivité extraordinaire, un taux de chômage très élevé. Il pense qu'il faut se méfier des idées simples. Si l'on prend Montpellier, il y a un taux de chômage qui fait 13 %, toutes les Villes du sud d'ailleurs et puis cela débarque, ils gagnent de la population. Il pense que cela peut être une question d'image, mais simplement c'est mieux d'aller chômer là que là. Il répète que les idées simples, il faut faire attention, il faut nuancer et surtout travailler et avancer.

Il est pris acte que le débat a eu lieu.